



**Le président du parti Univers somme son candidat à la présidentielle d'octobre 2018 de rendre compte de l'utilisation de l'argent public mis à la disposition du parti pour la campagne électorale. La rupture est-elle définitivement consommée ?**

C'est la question qui ne cesse de faire couler beaucoup d'encre et de salive sur la toile depuis un moment. En effet, c'est dans une sommation datée du 11 novembre dernier que le professeur Prosper Nkou Mvondo, président du parti Univers, demande les comptes sur les sommes reçues pour le financement de la campagne présidentielle 2018. Des fonds collectés par l'association « Onze millions de citoyens » à travers son coordonnateur national, Libii Li Ngue Ngue Cabral. D'après l'article 3 de cette dite convention que convoque les proches de Prosper Nkou Mvondo, « la concertation sera en toute circonstance préalable au commencement de chacune des activités envisagées au nom et pour le compte de l'alliance ». Et en toute loyauté, le parti Univers a régulièrement sollicité l'avis de son partenaire « Onze millions de citoyens », avant d'entreprendre toute activité que ce soit, notamment lorsqu'il s'est agi de la réception et de l'utilisation des fonds reçus du trésor public pour la campagne électorale 2018, que pour l'appel sur les quinze millions (15 000 000) de francs reçus du Cameroun, au titre du financement de la campagne électorale de 2018. Les 2 parties à la convention s'étaient mises d'accord pour qu'une première tranche de dix (10) millions soit virée dans le compte bancaire de « Onze millions de citoyens » et, plus tard, à sa demande, Libii Li Ngue Ngue Cabral a reçu du parti Univers un chèque de 3 millions de francs pour le compte de (Onze millions de citoyens).

Et jusqu'à ce jour, aucun compte rendu de l'usage de ces fonds publics n'a été adressé au parti Univers, responsable de l'usage de ces fonds auprès de l'Etat du Cameroun. Tout ceci, alors même que l'association « Onze millions de citoyens » a reçu, en dehors des fonds provenant du trésor public, d'importantes autres sommes d'argent pour le compte de la campagne électorale de 2018. Ces fonds provenaient des appels publics à contributions financières et des multiples tournées de collecte des fonds, au Cameroun et à l'étranger, effectuées par Libii Li Ngue Ngue Cabral sans concertation avec le parti Univers. Pour la campagne présidentielle de 2018, les fonds collectés par « Onze millions de citoyens » s'élevaient selon les informations parvenues au parti Univers, à des centaines de millions de francs. On se souvient qu'en date du 30 septembre 2019, par les soins de Maître Tcheunkam, huissier de justice à Yaoundé, le parti Univers avait déjà sollicité son partenaire contractuel pour une rencontre qui devait permettre aux 2 parties de procéder à la reddition des comptes. Seulement face à cette demande, l'association « Onze millions de citoyens » n'a pas cru utile de répondre à l'interpellation par voie d'huissier de justice du parti Univers. Toute chose qui, estiment certains observateurs de la scène politique camerounaise, démontre à quel point l'association « Onze millions de citoyens » et ses dirigeants ont du mépris pour la convention qu'ils ont pourtant librement acceptée.

Par ailleurs, outre la violation de l'article 3 de leur convention, l'association « Onze millions de citoyens » a aussi violé l'article 1 et 4 de la convention suscitée, en choisissant délibérément d'être candidats aux municipales et législatives 2020, sur les listes d'un parti autre que le parti Univers, avec lequel elle était pourtant liée pour cette activité politique. C'est ce qui, estime-t-on au parti Univers cause aujourd'hui d'énormes préjudices à la formation politique de Prosper Nkou Mvondo pour lesquels il entend demander réparation. Par conséquent, le parti Univers invite l'association « Onze millions citoyens » à une concertation en vue de faire le bilan de la relation conventionnelle entamée le 11 décembre 2017, à la reddition des comptes et à envisager la liquidation et la clôture de leur relation contractuelle, tout en laissant le soin à l'association « Onze millions de citoyens » le choix du lieu et du moment de cette rencontre. Affaire à suivre.

**Source: LA NOUVELLE N° 568 du lundi 16 novembre 2020**